

Identification de l'agent dans les confirmations

Versioning	Version	2.0
	Date de publication	6 avril 2016

I. PRESENTATION DE LA PRATIQUE EXISTANTE & DESCRIPTION DES IMPACTS

Description de la pratique existante	Les confirmations aux formats MT515 et MT518 sont envoyées aujourd'hui aux contreparties avec le code affilié Euroclear pour identifier l'agent (DEAG/REAG) .
Description de l'impact de T2S	En T2S, l'identification de l'agent se fait au travers de son BIC11, et non du code affilié.
Description de la problématique majeure	<p>Une grande partie des contreparties (notamment Buy-Side) vont continuer d'instruire en utilisant le code affilié Euroclear de l'agent plutôt que son BIC11.</p> <p>Deux options apparaissent possibles pour l'alimentation des confirmations aux formats MT515 et MT518 :</p> <ul style="list-style-type: none">– Conservation du format actuel– Remplacement du code affilié par le BIC11
Description des rôles de toutes les parties prenantes (FACULTATIF)	
Schéma des flux (FACULTATIF)	
Liens avec d'autres pratiques	MS-MATCH-CRITE-01

Référence de la pratique : RE-CPTY-AGENT-01

II. PROPOSITION DE PRATIQUE DE MARCHÉ

Pratique recommandée	<ul style="list-style-type: none"> – Le BIC11 pour identifier le participant au CSD doit être privilégié dans l'échange entre les parties. – A défaut, le recours au code affilié peut être toléré.
Raisons du choix	Les établissements constatent qu'imposer à ce stade l'utilisation du BIC11 ne semble pas nécessaire. En revanche, à l'issue de la bascule vers T2S, les pratiques réellement constatées pourront nécessiter un ajustement.

Description des rôles de toutes les parties prenantes (FACULTATIF)	
---	--

Schéma des flux (FACULTATIF)	
-------------------------------------	--

III. MISE EN OEUVRE

Horizon de mise en oeuvre	Avant la migration vers T2S	Lors du démarrage en production sur T2S	Après la migration vers T2S
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Date: _____	Date: 12/09/2016	Date: _____